

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015



Date de publication : 2015/10/16

Numéro de FDS : XPSA-1 Plastic Adhesive Weld Kit - XPAA_FR

Date De Révision : 2020/07/15

Numéro De Révision : 6

XPSA-1 PLASTIC ADHESIVE WELD KIT - component XPAA

1. IDENTIFICATION

Nom de Produit: XPSA-1 PLASTIC ADHESIVE WELD KIT - component XPAA

Description de Produit: L'activateur pour l'adhésif à base de cyanoacrylate, 59.2 ml / 2 fl oz US

Utilisation Générale: L'activateur pour l'adhésif à base de cyanoacrylate

Nombre Courant/Code de Produit: XPSA-1 / 4026 Kit (XPAA / 402501)

Famille Chimique: à base de solvant

Formule Moléculaire: Mélange

Le Fabricant ou Le Fournisseur

Dominion Sure Seal Ltd.

6175 Danville Road, Mississauga

Ontario, Canada L5T 2H7

Fax: 905-670-5174

www.dominionsureseal.com

Service à la clientèle: 905-670-5411

Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)

CANUTEC : (613) 996-6666

CHEMTREC : (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Toxicité aiguë (inhalation), Catégorie 3

Toxicité aiguë (oral), Catégorie 2

Toxicité aiguë (par contact cutané), Catégorie 2

Risque d'aspiration, Catégorie 1

Irritation oculaire., Catégorie 2

Toxicité pour certains organes ciblés (exposition unique), Catégorie 3 (des effets narcotiques)

Toxicité pour certains organes ciblés (expositions répétées), Catégorie 2

Cancérogénicité, Catégorie 2

Dangers physiques:

Liquides inflammables, Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:

acétone et N,N-diméthyl-p-toluidine



Flamme



Tête de
mort et
tibias
croisés



Risque
pour la
santé



Marque
d'exclamation

Mot indicateur: DANGER.

Mention de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H331: Toxique par inhalation.

H302 + H312: Nocif si avalé ou en contact avec la peau.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319: Provoque une irritation oculaire sérieuse.

H336: Peut provoquer somnolence et des vertiges.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les poumons, le système nerveux central et le système sanguin à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

H351: Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil de prudence

Prévention:

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer.

P233: Garder le contenant hermétiquement fermé.

P240: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241: Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

P242: Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261: Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention:

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P303+P361+P353: CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche].

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P301+P310: EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331: NE PAS faire vomir.

P330: Rincer la bouche.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et l'installer de façon qu'elle puisse respirer aisément.

P311: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P370+P378: En cas d'incendie : éteindre l'incendie au moyen de la poudre chimique ou de la mousse.

Entreposage:

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

XPSA-1 PLASTIC ADHESIVE WELD KIT - component XPAA

P405: Garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucune donnée disponible.

Survol des urgences

Préoccupations immédiates: Liquide et vapeurs très inflammables. Toxique par inhalation. Peut être nocif en cas d'ingestion ou par contact cutané. Provoque une sévère irritation des yeux. Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des lésions des poumons, du système nerveux central et du système sanguin. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Susceptible de provoquer le cancer. Risque d'aspiration.

Commentaires: Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques.

Voir la section 11 pour plus d'information sur les effets pour la santé.

Voir la section 12 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.

Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Conteneurs de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits. L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
acétone	84 - 86	67-64-1
N,N-diméthyl-p-toluidine	14 - 16	99-97-8

Commentaires: À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact des yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact de Peau: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissement. Donner un verre d'eau ou de lait à la victime. Contacter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente.

Inhalation: En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Le cas échéant, administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle. Consulter d'urgence un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

Contact des yeux: Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Contact de Peau: Peut être absorbé par la peau dans des quantités dangereuses. Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion.

Inhalation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et des brouillards de pulvérisation peut être

XPSA-1 PLASTIC ADHESIVE WELD KIT - component XPAA

dangereuse. Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence.

Informations supplémentaires: Aucune données disponibles.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

Propriétés inflammables: Liquide inflammable. Peut libérer des vapeurs formant des mélanges détonants au point d'éclair ou à des températures plus élevées. Le produit peut être mis à feu par décharge statique.

Moyens D'Extinction: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

Produits De Combustion Dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Procédures de Combat Contre le Feu: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de Combat Contre le Feu: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges statiques: Le produit est sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques: Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Petit Écoulement: Éliminer toutes les sources d'ignition. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement.

Précautions au Niveau de L'Environnement

Écoulement Dans L'Eau: Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Écoulement Sur La Terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement Spécial De Protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures Générales: Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Manipulation: Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Toujours se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.

Entreposage: Tenir loin des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues. Protéger contre les dégâts. Garder les contenants fermés hermétiquement lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver dans un endroit frais. Prévenir la congélation.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Règles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
		Les Limites d'Exposition Professionnelle		
Nom chimique			ppm	mg/m ³
acétone	NET/PEL de l'OSHA	TWA	1000	2400
	CMA de l'ACGIH	TWA	500	1188
		STEL	750	1782
	REL du NIOSH	TWA	250	590
N,N-diméthyl-p-toluidine	États-Unis OEL	-	[1]	[1]
NOTES DE BAS DE PAGE DU TABLEAU: 1. Les limites d'exposition à ce produit n'ont pas été établies aux États-Unis selon OSHA, NIOSH, ACGIH.				

Contrôles D'ingénierie: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

Équipement de Protection Individuelle

Yeux et Visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne portez pas des verres de contact lorsque vous travaillez avec ce produit. Des fontaines pour se rincer les yeux devraient être à proximité des endroits de travail.

Contact de Peau: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Respiratoire: Porter un équipement de ventilation approprié lors de ventilation insuffisante. Un masque à gaz filtrant agréé NIOSH/MSHA avec une cartouche ou un boîtier à vapeurs organiques peut être acceptable dans certains cas où les concentrations en suspension dans l'air devraient dépasser les limites de sécurité.

Tenue de Protection: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.

Pratiques d'Hygiène au Travail: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique	: Liquide
Odeur	: Cétone
Seuil Olfactif	: Pas disponible
Apparence	: Liquide claire
Couleur	: Incolore
pH	: Aucunes données disponibles.
% Composés Volatils	: 99+ % masse/masse
Point d'éclair et Méthode	: -18°C Setaflash Coupelle fermée
Limites d'Inflammabilité	: 2.5 à 12.8

Notes: Basé sur des données pour l'acétone

Température D'Autoignition	: Aucunes données disponibles.
Pression de la Vapeur	: 24 kPa (184 mm Hg) [acétone] à 20°C
Densité de Vapeur	: > 1
Point d'Ébullition	: 56°C (acétone)

XPSA-1 PLASTIC ADHESIVE WELD KIT - component XPAA

Point de Congélation	: Pas disponible
Point de Fusion	: Pas disponible
Solubilité dans l'Eau	: Partiel
Taux d'Évaporation (Acétate de n-butyle = 1)	: > 1
Densité	: 0.79 - 0.83 g/ml à 20°C
Viscosité	: Pas disponible
Contenu de COV	: < 16% p/p, moins les solvants exemptés
Propriétés Oxydantes	: Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque Réactif : Non

Polymérisation Dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité: Stable.

Conditions à Éviter: Tenir à l'écart des flammes et des matières incompatibles. Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles.

Réactions Dangereuses Possibles: Aucunes données disponibles.

Produits de Décomposition Nocifs: Monoxyde de carbone et autres gaz toxiques.

Matériaux Incompatibles: Matériaux oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL ₅₀ orale mg/kg (rat)	DL ₅₀ cutanée mg/kg (lapin)	CL ₅₀ par inhalation mg/l
acétone	8400 5250(souris) 5300(lapin)	> 15,700	50.1(rat;8h) 44.0(souris;4h)
N,N-diméthyl-p-toluidine	1650	> 2000	1.4(rat;4h)

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀: Sur la base des données des ingrédients disponibles, le mélange est classifié comme: Toxicité Cutanée Aiguë, Catégorie 4. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de > 1000 et ≤ 2000 mg/kg. Nocif par contact cutané. Peut être absorbé par la peau dans des quantités dangereuses.

Toxicité orale aiguë DL₅₀: Sur la base des données des ingrédients, le mélange est classifié comme: Toxicité Orale Aiguë, Catégorie 4. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de > 300 et ≤ 2000 mg/kg. Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion.

Toxicité par inhalation aiguë CL₅₀: Sur la base des données des ingrédients, le mélange est classifié comme: Toxicité Aiguë par Inhalation, Catégorie 3. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2 and ≤ 10 mg/l/4h (vapeurs). L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et la brume de jet peut être dangereuse.

Remarques: <1 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel.
(Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

Les principales voies d'exposition:

Contact oculaire. Inhalation. Contact cutané. Ingestion.

Irritation cutanée / Corrosion cutanée: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce

XPSA-1 PLASTIC ADHESIVE WELD KIT - component XPAA

mélange quant à l'irritation cutanée ne sont pas respectés. Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves: Contient: acétone. Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritants oculaires, catégorie 2). Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, larmoyement, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Sensibilisant respiratoire / Cutané: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation cutanée/respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés/ respiratoires, sous-catégorie 1B).

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B et <1.0% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Carcinogénicité

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre	Toxicité générale
acétone	--	--	--	A4 (ACGIH)	
N,N-diméthyl-p-toluidine	P	--	--	--	P - The chemical is probably carcinogenic to humans.

Remarques: Le mélange est classifié comme: Cancérogénicité, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration(≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme Cancérogènes, catégorie 2).

Toxicité Envers La Reproduction: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité pour la Reproduction ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Contient: Acétone. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 20% de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3). Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées: Contient: N,N-Diméthyl-p-toluidine. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des lésions des poumons, du système nerveux central et du système sanguin.

Danger par aspiration: Le mélange est classifié Risque d'Aspiration, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients et la viscosité (≥ 10% des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et viscosité du mélange ≤ 20.5 mm²/s à 40 °C). En cas d'ingestion, susceptible d'être aspiré dans les poumons et d'y causer des lésions.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données sur l'Environnement: Aucunes données disponibles.

Information Écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Bioaccumulation/l'Accumulation: Aucunes données disponibles.

Distribution: Aucunes données disponibles.

XPSA-1 PLASTIC ADHESIVE WELD KIT - component XPAA

Toxicité Aquatique (Aiguë): Aucunes données disponibles.

Information sur l'Évolution Chimique: Aucunes données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'Élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du Produit: Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

Nom Propre d'Expédition : LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.

Nom Technique : acétone, diméthyltoluidine

Classe/Division de Danger Principal: 3

Classe/division de danger secondaire: 6.1

Numéro UN/NA : 1992

Groupe d'Emballage : II

Autres Informations sur l'Expédition:

Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Manifeste (OMI/IMDG)

Appellation Réglementaire : LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.

Nom Technique : acétone, diméthyltoluidine

Numéro UN/NA : 1992

Classe/Division de Danger Principal: 3

Classe/division de danger secondaire: 6.1

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Aucun

Remarque: Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

Appellation Réglementaire : LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.

Nom Technique : acétone, diméthyltoluidine

Numéro UN/NA : 1992

Classe/Division de Danger Principal: 3

Classe/division de danger secondaire: 6.1

Groupe d'Emballage : II

Note TMD:

Avec un emballage intérieur < 1.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS UNIS

Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

311/312 DANGERS POUR LA SANTÉ: Toxicité aiguë (par contact cutané), Toxicité aiguë (inhalation), Toxicité aiguë (oral), Risque d'aspiration, Cancérogénicité., Irritation oculaire., Effets narcotiques, Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée)

311/312 Les dangers physiques: Liquides inflammables

EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances**EPCRA Status:**

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Rapportable (QR)

Nom chimique	Poids %	QR
acétone	84 - 86	5,000

TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)**Statut Selon le TSCA:**

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux**LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:**

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(b) ou CAA 112(r).

Proposition 65 de la Californie

Nom chimique	Poids %	Répertorié
N,N-diméthyl-p-toluidine	14 - 16	● Cancer

Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):

Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).

Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA**Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT**

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de Normalisation selon le SIMDUT:

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de SIMDUT:

Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):

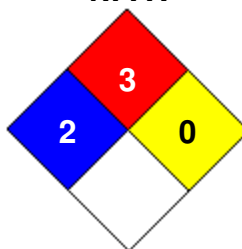
Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de LCPE - INRP.

Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

16. AUTRES INFORMATIONS**Raisons de Délivrance:** La Fiche de Données de Sécurité a été mise à jour.**Approuvé Par:** Jim Gordon **Titre:** Chimiste de R&D**Préparé Par:** Conformité réglementaire**Date De Révision:** 2020/07/15**Pour Information Contacter:** 905-670-5411**Sommaire des Révisions:** Cette fiche signalétique remplace le 2020/07/15 FS.**CLASSIFICATION POUR LE HMIS**

SANTÉ	*	2
INFLAMMABILITÉ		3
RISQUE MATÉRIEL		0
PROTECTION PERSONNELLE		B

CODES POUR LE NFPA**Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B:** Liquide inflammable IB**Notes Supplémentaires du Fabricant:** Aucun**Sources de Données:** Pas disponible**Informations Supplémentaires pour la FDS:** N/AV Pas disponible

N/AP Sans objet

ND Pas encore déterminé

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

LPA La Loi sur la Propreté de l'Air

RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation

LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement

EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté

IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer

MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines

NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail

NTP Programme Nationale de Toxicologie

LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail

SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement

SIMDUT Système d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations Générales: Aucun**Commentaires:** Aucun

Dénégation de Responsabilité du Fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.